

Image not found or type unknown



Mon animateur annule le contrat

Par **manue1710_old**, le **16/10/2007** à **12:01**

bonjour, rnje me marie l'année prochaine et j'ai donc passé un contrat avec un dj afin qu'il anime la soirée. je précise qu'au moment du contrat j'ai dû verser 150 euros d'arrhes. or il vient de m'appeler pour annuler le contrat car un membre de sa famille a choisi la même date pour son mariage. que puis-je faire?